



## COTISATION VOILE LEGERE 2017

### Conditions pour participer à l'activité voile légère :

- Etre adhérent au Navi-Club-RATP
- Etre licenciés à la Fédération Française de Voile (licence club obligatoire en compétition)
- Cotisation voile légère
- Certificat médical autorisant la pratique sportive de la voile
- Savoir nager au moins 50 mètres
- Autorisation parentale pour les mineurs

### Tarif adhésion :

	RATP & ayant droit	Extérieurs
Club	35 €	38 €
Enfants	13 €	16 €
Famille*	25 €	28 €
Association conventionnée	Suivant convention	Suivant convention

\*2 adultes avec au moins un enfant (ex : 2 adultes : 2\* 24 € + 1 enf 13 € soit 63€ au lieu de 83 €)

### Tarif licence FFV :

- Club FFV annuelle adulte : 55 €
- Club FFV annuelle jeunes : 28 €
- Passeport voile : 10,72 € (recommandé pour école de voile sans régates, assurance pendant les cours)

École, régates, pratique libre.

### Cotisation voile légère 2017 : (forfait pour naviguer toutes l'année loisirs, régates, école le week-end & semaines)

	RATP & ayant droit	Extérieurs
Activité voile légère adulte	80 €	100 €
Activité voile légère enfant	40 €	50 €
Pass famille 1 <sup>ère</sup> pers 0 % réduction	//	//
2 <sup>ème</sup> personne 50 % réduction	40 €	50 €
Personne supplémentaire 50 % réduction	40 €	50 €
Encadrant diplômé 50 % réduction	40 €	50 €

**Pour la navigation à la carte :** niveau 3 FFVoile mini et validation par responsable technique qualifié du club

Mise à disposition de bateaux à la séance : 20 €

Mise à disposition de bateaux régates : 30 €

Afin de responsabiliser les pratiquants en navigation autonome une caution sera demandé (niveau 3 FFVoile).

Loisir : 100 € ; régates : 200 €